



Monsieur Pouria Amirshahi
Député de la 5^e circonscription
de Paris

126 rue de l'Université,
75007, Paris

Monsieur le Président de la République
Emmanuel Macron

Palais de l'Élysée,
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré,
75008, Paris

Le 22 avril 2025,

Monsieur le Président de la République,

Par un courrier en date du 7 avril 2025, vous avez bien voulu répondre à la lettre que je vous avais adressée, avec 62 autres députés, au sujet de nos vives préoccupations concernant l'UNRWA.

Je vous remercie pour cette réponse. Je vous remercie également d'avoir rappelé publiquement – comme l'a également fait le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot – la nécessaire protection de l'UNRWA dans le cadre de ses missions essentielles.

Vous m'informez également de la tenue prochaine, en juin 2025 à New-York, d'une conférence internationale sur la solution à deux États. C'est effectivement la pierre angulaire sur laquelle se sont articulés tous les efforts de paix depuis 1967, date qui consacre les frontières internationalement reconnues.

La nature et l'ampleur de la vengeance israélienne après les attentats terroristes du Hamas le 7 octobre 2023 laisseront des traces sans doute indélébiles. Gageons néanmoins que vous saurez faire entendre raison à tous les acteurs en jeu : la solution à deux États n'est en effet viable qu'à la condition de la fin des opérations meurtrières actuellement en cours à Gaza, mais aussi en Cisjordanie.

La bascule d'Israël dans l'illibéralisme rend l'avenir encore plus compromis, à moins qu'une action internationale résolue sache faire écho aux sociétés civiles, israélienne et palestinienne.

En l'état, la détermination du gouvernement israélien à vouloir mettre hors d'état de nuire des chefs terroristes a eu surtout pour traduction concrète le massacre de dizaines de milliers d'innocents.

Sur ces ruines, votre mission à New-York s'annonce incertaine et fragile et pourtant je souhaite qu'elle réussisse et qu'elle entrouvre à nouveau, pour toutes et tous le droit à la vie, le droit à l'avenir.

Et puisque la France co-préside une telle conférence, n'est-il pas opportun et conséquent de donner l'exemple en reconnaissant unilatéralement l'État de Palestine, à l'instar de l'Irlande, de la Norvège et de l'Espagne ?

Veillez agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de ma plus haute considération.

Pouria AMIRSHAHI